

**RAPPORT**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018**

**Objet : Rectification de la délibération relative aux décisions modificatives n° 1 & 2 de l'exercice 2018 – Budget annexe Espace culturel L'Atrium**

**Rapporteur : Pierre BERGERET**

Suite à une erreur<sup>1</sup> dans la délibération n°2018-20 relative aux premières décisions modificatives de l'exercice 2018 du budget annexe Espace culturel L'Atrium, nous vous soumettons à nouveau ce rapport, dont les termes restent strictement identiques.

De la même façon que pour le budget principal de la Ville, après approbation du compte administratif 2017 du budget annexe Espace culturel L'Atrium et de la constatation de ses résultats, il convient de reprendre ces derniers par l'intermédiaire des premières décisions modificatives de l'exercice 2018.

En l'occurrence, au budget annexe de l'Espace culturel L'Atrium, sont reportés les excédents de fonctionnement (+ 10 290,04 €) et d'investissement (+ 11 704,62 €).

Des crédits supplémentaires sont inscrits en dépenses de fonctionnement et d'investissement pour ces mêmes montants. Toutefois, ils seront mobilisés que si la collectivité fait face à un imprévu en cours d'année.

Ainsi modifiées, les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2018 de l'Espace culturel L'Atrium s'équilibrent comme suit (cf. tableaux en pages suivantes).

---

<sup>1</sup> Le tableau récapitulant la décision modificative de la section de fonctionnement a été mentionné en double dans la délibération, au lieu des tableaux distincts des sections de fonctionnement et d'investissement.

**BUDGET PRIMITIF 2018**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	Solde 2017	Crédits nouveaux DM 1	TOTAL 2018
<i>Dépenses de Fonctionnement</i>	<b>573 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 290,04</b>	<b>583 850,04</b>
<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	<b>533 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 290,04</b>	<b>543 850,04</b>
O11 Charges à caractère général	177 760,00			177 760,00
O12 Charges de Personnel	355 000,00		10 290,04	365 290,04
65 Autres charges Gestion Courante	300,00			300,00
67 Charges Exceptionnelles	500,00			500,00
<i>Dépenses d'Ordre de fonctionnement</i>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>
042 Dotations aux amortissements	40 000,00			40 000,00
<i>Recettes de Fonctionnement</i>	<b>573 560,00</b>	<b>10 290,04</b>	<b>0,00</b>	<b>583 850,04</b>
<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	<b>573 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>573 560,00</b>
70 Produits de Gestion courante	62 500,00			62 500,00
O13 Atténuation de Charges	0,00			0,00
74 Dotations, Subventions	10 000,00			10 000,00
75 Autres Produits de Gestion Courante	501 060,00			501 060,00
77 Produits exceptionnels	0,00			0,00
<i>Recettes d'ordre de fonctionnement</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>002 Excédent Fonctionnement</i>		<b>10 290,04</b>		<b>10 290,04</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2018	Solde 2017	Crédits nouveaux DM 2	TOTAL 2018
<i><u>Dépenses d'investissement</u></i>	40 000,00	0,00	11 704,62	51 704,62
<i>Dépenses réelles d'investissement</i>	40 000,00	0,00	11 704,62	51 704,62
21 Travaux Bâtiments	40 000,00		11 704,62	51 704,62
<i>Dépenses d'ordre d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i><u>Recettes d'investissement</u></i>	40 000,00	11 704,62	0,00	51 704,62
<i>Recettes réelles d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Recettes d'ordre d'investissement</i>	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
040 Amortissements	40 000,00			40 000,00
<i>001 Excédent investissement</i>		11 704,62		11 704,62
<i>1068 Affect. D'une partie du solde de Fct en Inv</i>		0,00		0,00

Ceci exposé, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir approuver la rectification apportée à la délibération relative aux décisions modificatives n°1 & 2 du budget annexe 2018 de l'Espace culturel L'Atrium.

**RAPPORT**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018**

**Objet : Taxes et produits irrécouvrables – Budget Ville**

**Rapporteur : Pierre BERGERET**

Monsieur le Trésorier Principal a établi le 20 juin 2017 et le 27 mars 2018 des demandes de classement en "taxes et produits irrécouvrables" pour les recettes listées dans le tableau ci-dessous :

EXERCICE	TITRE	MONTANT TTC	DEBITEUR	OBJET	MOTIF
2013	589	1 393,67 €	LA BRASSERIE DAUPHIN	Droit fixe-Terrasse	Clôture insuffisance actif
2013	804	1 928,00 €	LA BRASSERIE DAUPHIN	TLPE 2013	Clôture insuffisance actif
2013	1177	565,00 €	CSTP	Démolition mur de clôture	Clôture insuffisance actif
2013	1342	565,00 €	CSTP	Démolition mur de clôture	Clôture insuffisance actif
2015	137	152,57 €	SOYAD Khaled	Remboursement mise en fourrière	NPAI et demande de renseignement négative
2015	418	153,64 €	DRAGOW Cédric	Remboursement mise en fourrière	NPAI et demande de renseignement négative
2015	594	153,64 €	CUTIS JENTIL Brandon	Remboursement mise en fourrière	NPAI et demande de renseignement négative
2015	719	46,50 €	Jean-Claude Biguine	TLPE 2015	Clôture insuffisance actif
2015	923	0,30 €	Ecole de danse CHRISTIAN LEBLOND	TLPE 2015	RAR inférieur seuil poursuite
2016	1003	211,60 €	LAETI S BEAUTY	TLPE 2016	Clôture insuffisance actif
		<b>5 169,92 €</b>			

Malgré les relances effectuées par la Trésorerie Principale, ces créances d'un montant total de 5 169,92 € TTC n'ont pas pu à ce jour être recouvrées.

**En ce sens, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources réunie le 26 avril 2018, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les admissions en non-valeur des titres de recette concernés.**